



**ROYAUME DU MAROC**  
**UNIVERSITE SIDI MOHAMMED BEN ABDELLAH**  
**FACULTE DE MEDECINE ET DE PHARMACIE DE FES**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES**  
**OUVERT**  
**N° 6/2011**

Le : **13/09/2011** à partir de 09h00, il sera procédé dans les bureaux de la faculté de médecine et de pharmacie de Fès à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° 6/2011, concernant l'extension de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de FES, Lot : **Plomberie, protection incendie et sanitaires**.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service économique de la faculté de médecine et de pharmacie de Fès, il peut également être téléchargé à partir de l'adresse électronique suivante [www.fmp-usmba.ac.ma](http://www.fmp-usmba.ac.ma) ou [www.fmpf.ac.ma](http://www.fmpf.ac.ma).

Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Université ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le montant de la caution provisoire est de: **30 000.00** Dirhams.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 26 et 28 du règlement relatif aux conditions et formes de passation du marché de l'Université du 21/02/2008.

Les concurrents peuvent :

Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service économique de la faculté de médecine et de pharmacie de Fès sis Route de sidi Hrazem, Km 2.200 – Fès.

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement relatif aux conditions et formes de passation du marché de l'Université du 21/02/2008.

**1) Dossier administratif comprenant :**

- a) La déclaration sur l'honneur ;
- b) Copie légalisée de la ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent;
- c) Copie légalisée de l'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins d'un an ;
- d) Copie légalisée de l'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS ;
- e) Le récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu ; cette attestation ne doit compter aucune réserve, observation ou condition concernant sa validité de la part de l'établissement émetteur ;
- f) Copie légalisée du certificat d'immatriculation au registre du commerce ;
- g) Le règlement de la consultation et le CPS signé à la dernière page et paraphé sur toutes les pages.

**2) Dossier technique :**

Copie légalisée du certificat de qualification et de classification indiquant le secteur d'activité concerné, la classe minimale et les qualifications exigées comme suit :

Secteur	Qualification exigée	Classe
8	8.1	3

